

Le service public de gestion des déchets

Enquête sur la région
Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Données 2021

Organisation des services

La présente étude a été menée en 2022 par INDDIGO pour le compte de la direction générale Provence-Alpes-Côte-D'azur de l'ADEME, auprès des 65 collectivités à compétence collecte des déchets de la région.

Malgré le travail important de collecte de données que cela demandait aux collectivités, le taux de réponse s'élève à 61 % avec 40 réponses, ce qui garantit une très bonne représentativité des données.

L'échantillon représente plus de 3,3 millions d'habitants.

Au sommaire de cette fiche :

- Analyse des moyens humains dédiés au pilotage, à la communication et à la prévention au sein du service déchets

Les moyens humains dédiés au service (hors personnels techniques des régies)

Statistique 2021

Sont présentées ci-dessous les moyens humains des collectivités pour le pilotage du service déchets (structure), pour la communication et pour la prévention, en nombre d'équivalent temps plein (ETP) pour 10 000 habitants.

	Ensemble
Structure	1,9
Communication	0,3
Prévention	0,4
<i>Nb réponse</i>	30

Les moyens sont-ils suffisants ?

Les moyens humains sont jugés insuffisants pour bien gérer le service par 55 % des répondants.

Les collectivités estimant qu'il y a un manque de moyen humains ont, en moyenne, moins de moyens que les données de référence. Le besoin exprimé revient à tendre vers cette référence :

	Nombre d'équivalent temps plein pour 10 000 habitants		
	Collectivités estimant leurs moyens humains insuffisants	Écart / données de référence	ETP souhaités
Structure	1,4 ETP	- 0,5 ETP	1,7 ETP (+ 0,3 ETP)
Communication	0,2 ETP	- 0,1 ETP	0,3 ETP (+ 0,1 ETP)
Prévention	0,2 ETP	- 0,2 ETP	0,6 ETP (+ 0,4 ETP)
Total	1,8 ETP	- 0,8 ETP	2,6 ETP (+ 0,8 ETP)
(Échantillon)	(16 collectivités)		

Le manque de moyen se fait essentiellement ressentir sur les aspects pilotage et prévention, où il manque 0,3 à 0,4 ETP pour 10 000 habitants en moyenne. C'est d'ailleurs ce qui est noté par les répondants sur les postes manquants : structure, pilotage, études, encadrement (11), agent de communication / prévention (9), agent de terrain (3).

2 collectivités (7 % des répondant) n'ont pas de moyen humain pour la communication et la prévention ; 9 autres (30 % des répondants) ont moins de 0,25 ETP pour 10 000 habitants (soit 1 ETP pour 40 000 hab.).

Les préconisations de CITEO sont de 1 ambassadeur pour 12 000 habitants (soit 0,8 ADT pour 10 000 hab.).

Sont présentées ci-dessous les moyens humains des collectivités qui estiment que leurs moyens humains sont suffisants pour le pilotage de leur service déchets (en ETP pour 10 000 hab.) :

	Ensemble
Structure	2,1 ETP
Communication	0,4 ETP
Prévention	1 ETP
Total	3,5 ETP
(Échantillon sur cette question) Nombre de réponse	(13)



Si vous êtes en dessous de ces valeurs, utilisez ces références moyennes à l'appui d'une demande de renfort de moyens humains.

Contactez l'ADEME pour obtenir des statistiques de collectivités similaires.

Compter à minima 1 ETP ambassadeur (prévention/tri) par 20 000 habitants.

Il est indispensable de compter sur une expertise technique suffisante pour piloter le service public de gestion des déchets.

Grades des agents travaillant sur le service déchets (hors personnel technique)

La répartition entre collectivités des grades des agents intervenant sur le service déchets est présentée ci-après :

